

### Les Chiffres clés du Groupe SFR

#### Etat de l'Intéressement\* au 1/12/06

Entité	2006*	2005
SFR	7,10 % / 8,62 %	
SFR SC	6,73 % / 9,14 %	
SFR SI	7,63 % / 9,14 %	
SRR	7,82 % / 9,14 %	

#### Action Vivendi au 16/02/2007

Prix de l'action : 31,24 €

Progression depuis 1 an : + 21,65 %

\* estimation

Participation : 37 m d'€

#### S.M.I.C. depuis le 01/07/2006

Smic horaire brut : 8,27 €

Smic mensuel brut : 1 254,28 €

#### Bilan de l'emploi au 2<sup>e</sup> sem 2006 Postes à pourvoir (intranet): 224

	Nb	Δ 1an	moy âge
SFR	3385	5,5%	36,9
SFR SI	699	3,60%	38,9
SFR SC	3575	2,50%	32,9
SRR	391	2,90%	32,8

### SOMMAIRE

- ▶ Téléphoner ou conduire ? p2
- ▶ NAO taillée pour les actionnaires p2
- ▶ Fiche « épargne salariale » p3
- ▶ Les 15 actions Vivendi p3
- ▶ GPEC ... attention TOP départ p4
- ▶ GPEC : réunion de signature p4
- ▶ GPËC : du mal à y croire p4
- ▶ GPEC : l'avenir de votre métier p5
- ▶ Elections : Votez copain ? Votez malin ? p6
- ▶ Pourquoi SFR ne veut que 3 CE ? p6
- ▶ L'œil de l'UNSA braqué sur SFR p7
- ▶ Elections : Nos candidats p7-8
- ▶ Elections : L'UNSA tu connais ? p8
- ▶ ATT/GPEC SFR SC en grève p9
- ▶ Nantes ... Stress à SFR SC p9
- ▶ SRR ... Visite surprise... p9
- ▶ Comité de groupe Vivendi p10
- ▶ Salle de sport chez SFR p10
- ▶ Fiche « DIF » p10
- ▶ La représentativité syndicale Le CES se mouille p11
- ▶ Entretien Alain Olive p11

### Edito : l'UES SFR ... état des lieux...

L'actualité sociale de ces prochaines semaines est très chargée. Vous le vérifiez tous les jours avec les distributions de tracts et les défilés hiver-printemps des différentes organisations syndicales. **L'arbre de la campagne électorale ne doit cependant pas cacher la jungle sociale actuelle !** La mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) fait remonter actuellement les dérives de l'accord : des EAD revus à la baisse, des directives pour « pousser » les salariés à se positionner sur un projet professionnel, des managers qui « grâce » aux conseils des Ressources Humaines « montent » des dossiers contre les salariés... La DRH ne sait plus ou donner de la tête... elle est aujourd'hui en surchauffe !

### Le monde change, SFR aussi (cf. vœux 2007)

Avec notamment la cession de Cegetel, la réorganisation de Réseaux et SI, de la Direction des achats, des centres d'appels, de la Direction Commerciale et aujourd'hui est mis en place l'accord sur l'anticipation développement des compétences et progression professionnelle (accord GPEC). Sur cet accord qui incite (ou impose?!) tout salarié du groupe à avoir un projet professionnel et une mobilité interne ou externe dans le groupe, **l'UNSa est vigilante et n'a pas été signataire**. Les remontées tendues des Délégués du Personnel au sujet des EAD de cette année, nous démontre bien que l'objectif des managers et d'inciter à avoir un « projet professionnel » impliquant une mobilité.... Vers L'extérieur !

**La politique sociale de SFR a changé** en considérant notamment la baisse depuis plusieurs années des enveloppes d'augmentation de salaire lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), l'application d'un Aménagement du Temps de Travail (ATT) dans le but de réduire les coûts de SFR Service Client au détriment des salariés, (perte de JRTT, gel des salaires jusqu'en 2009, impact sur la vie personnelle). Sur ces sujets, l'UNSA a pris des positions fermes de défense des salariés qui ont construit cette entreprise et **n'a pas signé l'accord ATT**. Nos positions ont semblé être dans un premier temps solitaires, avant de devenir solidaires, quand d'autres organisations les ont rejointes ou que certains salariés et managers les ont expérimentées. Sur ces domaines, l'UNSA reste extrêmement vigilante à vos côtés.

En revanche **l'UNSa a signé des accords qui sont un « plus » pour les salariés** : la mutuelle, l'accord handicap, l'accord égalité professionnelle. l'intéressement. la participation...

### L'UES SFR se prépare à de profonds bouleversements

comme l'indiquent les derniers projets de la DRH. **La nature des métiers de l'entreprise va évoluer**, le mot d'ordre de la Direction est « **de faire plus et plus rapidement, avec moins** ». Pour preuve les projets récurrents de redéfinition du « cœur de métier » et de nouveaux périmètres de l'entreprise... Pour ces raisons, une action syndicale efficace ne peut se cantonner à des « revendications » fantasmées ; l'UNSa travaille sur les questions économiques et stratégiques pour protéger et assurer le développement, l'emploi et les rémunérations de tous les salariés.

### Nos priorités pour les prochaines années :

Continuer à défendre vos intérêts lors des changements importants qui s'annoncent chez SFR et vous informer sans Langue de Bois sur la réalité des événements et la sincérité des acteurs !!!

**2007-2009, de grands changements se préparent pour SFR, sûrement les plus importants depuis sa création.**

### Alors que faites-vous le 13 Mars prochain ?

UNSA

UNSA

UNSA

### Je parle SFR « mobile » et vous... ???

**GPECquer** : verbe du premier groupe définissant la notion de « cible humaine » que constitue un collaborateur qui n'anticipe pas son évolution.

**enCUBEr** : verbe définit par les actionnaires pour préserver leur niveau de dividende et un semblant de masse salariale constante (ex : « en déplacement tu ne dormiras plus à l'hôtel mais dans ta voiture »)

**ATTer** : verbe propre SFR SC, renforçant la précarité des salariés les plus faibles. Ex : « en plus d'être mal payé, je gèle ton salaire et réduis tes JRTT ».

Frédéric LESCA

**Avec une mission  
et des objectifs,  
le salaire devient superflu.**

A votre écoute

01 71 07 60 64 ou

[dscunsa@fr.sfr.com](mailto:dscunsa@fr.sfr.com)



**Téléphoner ou conduire ...**

**La direction de SFR a choisi**

**Dans son article R. 412-6-1, le code de la route interdit de conduire en tenant son téléphone mobile en main et précise que tout contrevenant à ces dispositions sera passible d'une contravention de deuxième classe, d'un montant maximal de 150 euros, accompagnée d'un retrait de deux points sur son permis de conduire.**

La direction de SFR a précisé dans une note de service envoyé aux collaborateurs « roulant » de la région Nord et Est, qu'il était très vivement déconseillé de téléphoner en conduisant et qu'en cas d'accident tout conducteur ayant un accident alors qu'il était en train de téléphoner, aura systématiquement tort et sa responsabilité sera retenue.

Une question des parlementaires posée au gouvernement a permis de préciser que l'utilisation d'un équipement mains libres n'est pas interdite en tant que tel, mais un usage dangereux de ce type de dispositif peut être reproché aux conducteurs, en cas d'accidents notamment.

La note de SFR à ses collaborateurs précise : « qu'en cas d'accident alors que vous conduisez en téléphonant à l'aide de ces dispositifs, vous pourrez être passible de poursuites s'il est prouvé que le fait de téléphoner vous a fait perdre la maîtrise de votre véhicule ».

Alors pourquoi SFR fourni des kits de ce type à tous ses collaborateurs roulant ? N'est-ce pas de l'incitation à la faute ? Pourquoi cette note n'a été fournie que dans une seule région ?

Les commerciaux SFR passent une grande partie de leur journée dans leur véhicule (entre 10 et 25 départements à gérer) et profite de ce temps pour gérer leurs appels professionnels. Quand pourront-ils le faire dorénavant ? Leurs objectifs doivent-ils être revus à la baisse ? A suivre....

**Frédéric LESCA**

### CONTACTS UNSA :

**En national :**

<b>Vanessa JEREB - DSC SFR Groupe</b>	06 26 34 09 92
<b>Frédéric LESCA - DSCA SFR Groupe</b>	06 11 29 29 87
<b>Faten BEN AMOR - DSI SFR SC</b>	06 17 35 34 62

**Sur votre site :** cf **intranet SFR** (Instances représentatives / CE / infos syndicales / UNSa)

## 2007 : une NAO taillée pour les actionnaires

**Les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires se sont déroulées cette année en janvier-février et elles ont abouties pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive à un constat de désaccord entre la Direction et les Organisations Syndicales.**

La direction s'est appuyée sur un Benchmark d'entreprises équivalentes et sur la bilan de l'enquête « voix des collaborateurs pour conclure que nous avons un bon niveau de salaire global dans le groupe SFR et que la grande majorité des salariés sont satisfaits de leur salaire. Hors les résultats sur le CA (chiffre d'affaires) n'étant pas au rdv et l'inflation étant modérée, il faudra se serrer la ceinture :

Donc en 2007, sur les salaires, c'est tout à la baisse et tout individuel

- ✓ 2,5% d'augmentations individuelles (A.I.) versus 2,7% en 2006 ! l'UNSa avait demandé 3% dont 1,64% (inflation) pour tous.
- ✓ 5% de PPE (+1% de revalo) en 2007, comme en 2006. l'UNSa avait demandé 7%.
- ✓ Pas de prime exceptionnelle en 2007 contre 885 € en 2006. l'UNSa avait demandé 600 € au titre des efforts fournis par tous en 2006.
- ✓ 0,5% de revalorisation et promotion en 2007 contre 1% en 2006 ! l'UNSa a demandé 1% pour notamment corriger les écarts importants de salaires qu'il existe entre les individus effectuant le même métier.
- ✓ Pour l'offre collaborateur de fin d'année : « c'est Noël à Pâques » indique notre DRH, donc on attend le mois d'avril.

Nous déplorons que certaines des propositions de l'UNSa aient été écartées : la création d'une prime d'ancienneté, la mise en place d'une commission de suivi sur l'utilisation des enveloppes négociées (tout n'a pas été dépensé en 2006), l'ouverture de négociation sur le variable des commerciaux, l'aménagement des jours « enfant malade » par enfant, le versement d'une prime de rentré scolaire (/ coef familial), l'augmentation du budget des œuvres sociales, la remise en question du gel des AI pour certains collaborateurs (cat 1 ATT) de SFR Service client...

Tous les sujets sociaux ont pris un retard certain, d'au moins 6 mois. Les grandes mutations de l'entreprise s'en trouvent affectées (les retraites, le compte épargne temps, le télétravail, la garde d'enfant, la précarité).

Près de 2 ans de retard dans la professionnalisation par rapport aux projets de la Branche des Télécoms, d'où la dérive individualiste de la GPEC !

Nos dirigeants nous présentent un tableau des plus noirs alors qu'il faut rappeler que les résultats sont en fait EXCELLENTS !!!

- ✓ 685 000 nouveaux clients nets en 2006 soit près de 18 millions de clients
- ✓ 17.4 % de SMS en plus avec 6,3 milliards en 2006
- ✓ 70.8 % de MMS en plus avec 168 millions en 2006
- ✓ Marge opérationnelle de 41,8 %
- ✓ Chiffre d'Affaire de 8,678 milliards € avec plus de 2,5 milliards € de dividendes pour les actionnaires !

Maintenant c'est à vous de juger ...



### Fiche de Synthèse de l'épargne salariale

Date de versement pour l'année N-1 ?

Possibilité de retrait immédiat ?

Suivit du portefeuille ?

Participation	Interessement	Augmentation de capital
mars	mai	juillet
NON (bloquée 5 ans)	OUI (partiellement ou totalité) les sommes bloquées le sont pour 5 ans	Sommes investies (minimum 100 €) sur la base du versement volontaire, bloquées 5 ans.
www.esalia.com et inscrivez vos login/password notifiés sur vos relevé de comptes FCPE de la société générale		

UNSA

UNSA

UNSA



UNSA

UNSA

UNSA

	FCPE Groupe Vivendi Epargne	FCPE Arcancia Sécurité	FCPE Arcancia Label Equilibre et Solidaire	FCPE Arcancia Actions monde Multi-gérants	FCPE Arcancia Audace	FCPE Arcancia Arcancia Clic et +
Niveau de risque ? (sans garanties)	élevé	très faible	moyen	élevé	élevé	faible
Rendement ? (sans garanties)	indexé sur le prix de l'action Vivendi	limité	moyen	élevé	élevé	moyen
Type de fond ?	Fond constitué de parts d'actions Vivendi émises avec 20% de décote (pour les collaborateurs du groupe)	Constitué d'investissement en supports monétaires.	Fonds diversifiés (50% obligations et produits monétaires et 50% actions). Ils possèdent entre 5 et 10% de titres émis par des entreprises solidaires.	Fond constitué d'action d'entreprises internationales.	Fond constitué d'actions (80% zone euro et 10% hors zone euro)	Fond avec une durée de vie de 5 ans et dont le capital est garanti (90%). Constitué d'actions (75%) et d'obligations (25%) de la zone euro. Ce fond devrait être proposé chaque année (?).
Abondement ?	* Les sommes versées dans le cadre de l'interressement sont abondées à 100% (dans la limite de 1000€ bruts) * Pas d'abondement sur ce fond dans le cadre de la Participation * Les sommes versés dans le cadre de l'augmentation de capital sont abondées à 100% du versement dans la limite de 460€ bruts			Pas abondés		
Calcul de la valeur de la part ?	Chaque Vendredi (publié le lundi)					
Frais de gestion et de tenue de compte ?	Pris en charge par l'entreprise					

### Les 15 actions Vivendi pour les collaborateurs du groupe : Comment ça marche ?

Le 12 décembre 2006, le directoire de Vivendi décide, au titre des bons résultats du groupe, une attribution gratuite de quinze actions à chacun des collaborateurs de Vivendi et de ses filiales majoritaires. Il est seulement nécessaire d'être présents le 12 décembre 2006 et avoir au moins 6 mois d'ancienneté au 31 décembre 2006.

Le **12 décembre 2006**, le bénéficiaire acquiert un droit définitif à recevoir gratuitement 15 actions Vivendi (bloquées jusqu'au 13 décembre 2008). En cas de licenciement pour faute, dans les 2ans, ce droit sera perdu.

Le **13 décembre 2008**, le salarié actionnaire bénéficie des dividendes et des droits de vote attachés à l'ensemble de ses actions. Il doit conserver les actions deux ans supplémentaires, soit jusqu'au 13 décembre 2010 inclus ; il pourra alors les conserver ou les vendre. Aucun impôt n'est à payer au cours des 4 premières années du Plan et même au-delà tant que le bénéficiaire conserve ses actions. L'imposition est différée jusqu'à la vente des actions.

Vous devriez recevoir une note explicative en début d'année 2007. Pour toute question complémentaire contactez le **0 805 800 900** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou [actionnaires@vivendi.com](mailto:actionnaires@vivendi.com).

Frédéric LESCA (Source Intranet SFR)

## GPEC: Attention Top départ .... !!!

**Nous y sommes, après une négociation de 14 mois, la direction avec l'appui de 3 syndicats qui ont signé l'accord « Anticipation, développement des compétences et progression professionnelle », plus communément appelé, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).**

La Direction des Ressources Humaines avait dès la première réunion (12 juillet 2005) donné le ton, puisque l'intitulé du séminaire d'ouverture était « Gestion Préventive des Emplois et Carrières »

Aujourd'hui nous démarrons sur un cycle de trois ans, où la direction affirme en préambule de l'accord « son engagement » à mener une démarche d'anticipation et de prévision des emplois et des compétences, « en lien avec sa stratégie » industrielle. Les syndicats signataires ont accepté, pour leur part, d'être « le relais » vers le personnel, pour faire partager cette stratégie, et d'être parmi les « acteurs » accompagnant les salariés dans leur parcours professionnel. »

La direction propose donc de partager sa vision stratégique de l'entreprise ... Pour ce faire, l'accord institue une consultation annuelle spécifique du CCE, prévue en deux étapes ainsi qu'une commission d'anticipation globale composée de membres désignés par chacun des six syndicats.

Honnêtement, Qui croit-on duper ... ???

**L'UNSA n'a pas signé cet accord de façade** qui se révèle un outil terrible dans les mains de la direction ... Partage de la vision stratégique de l'entreprise !!!!! Il est difficile de ne pas rire !!! Depuis le temps que nous le demandons et qu'il nous est opposé un black out total des informations importantes.. Souvenez vous la scission de CEGEDEL ... Les syndicats ont été mis devant le fait accompli. Souvenez vous le rachat de Télé 2 tout dernièrement ... certains l'ont appris dans la presse.. et un CCE extraordinaire a du être organisé en catastrophe pour respecter le calendrier, défini pourtant, dans le code du travail !!!

Non, tout ceci est beaucoup plus pernicieux et dangereux ... mais nous veillerons au grain pour qu'au moins, l'accord soit scrupuleusement suivi et respecté par toutes les parties, ce qui sera déjà un point positif dans le contexte actuel.

Nous voyons bien tout autour de nous, des départs ... volontaires ou non, mais les conditions d'accompagnement sont, à chaque fois, spécifiques ... ! On en revient donc toujours au mêmes vieilles méthodes, qui ont fait leur preuves ... et les accords ne sont là que pour ceux qui y croient ..."

**L'UNSA dénonce les dérives constatées** actuellement, les salariés sont de plus en plus nombreux à nous faire remonter des cas bien précis :

- Notation des EAD revu à la baisse,
- Obligation pour le salarié de se remettre en cause et d'avoir un projet professionnel et d'avoir envie de « bouger »
- Cas bien précis d'échanges de mails entre les Ressources Humaines et les Managers pour connaître la « méthode pour monter des dossiers » contre les salariés pour pouvoir les licencier...

## 12 octobre 2006 : Réunion de signature

**de l'accord en présence de Frank Esser, Pierre Trotot, Stéphane Roussel, Patrick Celaudoux, Marie Christine Theron, Marion Prats et les Organisations syndicales de SFR, déclaration de l'UNSA :**

"L'UNSA a eu l'occasion durant cette année de négociation de faire valoir ses points de vue sur le projet SFR dans son volet social.

L'UNSA n'a pas ménagé ses efforts durant cette négociation pour faire des propositions cohérentes et utiles au projet d'entreprise, sans pour autant avoir été entendu....., l'UNSA rappelle que cet accord GPEC a un effet pervers, le salarié qui ne souhaiterait pas spontanément évoluer ou qui ne prendrait pas en main son adaptation professionnelle serait responsable de son "in employabilité" et donc par conséquent porterait la responsabilité de la rupture de son contrat de travail pour inadaptabilité au poste. Cependant, le salarié n'a pas toutes les cartes en main pour développer son employabilité.....

L'Unsa remarque que le Groupe SFR a changé de cap, qu'aujourd'hui tout se joue dans la communication : la vitrine est belle mais les rayons sont vides.

Pour l'UNSA cette journée est une triste journée car la GPEC que va mettre en place le Groupe SFR n'est pas la commande positive du départ pour le salarié.

Pour l'UNSA nous pensons, que passée la phase de communication tout azimut, les premiers effets pervers et négatifs font se faire jour d'ici 6 mois et que le Groupe SFR, bien malgré lui, sera sous les lumières de diverses jurisprudences qui auront des impacts négatifs sur son image."

## Vous avez du mal à y croire, vérifiez dans la presse, quelques mois après ...

**Les Echos du 5 février 2007**, conférence de presse de Jean Bernard Levy patron de Vivendi:

*« ...concernant le marché de la téléphonie mobile...Nous avons très peu de visibilité à horizon 2008 à cause des interventions du régulateur français et européen. Dans ce contexte de concurrence très rude, ce phénomène pèse de façon considérable sur l'activité, et ne sera pas sans conséquences sur l'emploi...Nous avons fortement réduit les embauches et nous entrons dans une phase de dialogue social avec les syndicats sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. »*

**La Tribune du 9 février 2007**, au sujet du trophée « binôme PDG DRH » remis à Frank Esser et Stéphane Roussel : « le binôme de SFR, a été récompensé pour son agilité ».

**Enjeux – Février 2007** : « SFR gare à l'embonpoint »

Interview de notre DRH : «...les salariés sont si contents qu'ils rechignent à quitter l'entreprise...SFR vient d'ailleurs de mettre en place un plan de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, innovant avec en filigrane, un objectif : éviter que l'entreprise ne commence à ...faire du gras ».

**Chronique d'une catastrophe Sociale annoncée par l'UNSA SFR au cours des 12 derniers mois...**

Non seulement, le Groupe va «dégraissier» ses effectifs, mais nos dirigeants gagnent des prix... et oui, ce sont les valeurs du Groupe SFR que déclinent notre Direction : la Passion, l'Agilité, la Créativité, la Ténacité, l'Engagement...

On peut être un peu ironique.... N'est ce pas ?!

### Comment SFR envisage l'avenir de votre métier ? (synthèse de la présentation en CCE - dec 06)

évolution stratégique	métier	évol° à 3 ans	Commentaires	
<b>Domaine Commerce et Marketing</b>				
<p>Renforcer l'orientation client, la personnalisation des offres (se différencier)</p> <p>Trouver des relais de croissance et réduire nos couts (innover)</p>	Marketing offres / clients	Marketing offres / clients	→	
	Marketing opérationnel	Ventes / MD	→	
		Fidé / Pilotage RM / CRM	↗	
	Commercialisation	Ventes B to B to C	↘	
		Régie Pub	↗	
	Conception et développement	Contenu : SFR sur @ & portail mobile	↘	Renforcement de la sous traitance.
		Développement produit : SFR sur @ & portail mobile	↗	
		Parcours client & ergonomie	↗	
		Tarifaire : programme, paramétrage client	↗	
		Terminaux & SIM	↘	Gain d'efficacité sur les terminaux.
	Communication	Innovation : Innovatel, SFR Développement	↗	
		Marque	→	
	support : programmes, planification, acteurs tiers	↘	Capacité à travailler en transversal.	
<b>Domaine Technique</b>				
Devenir un architecte, un intégrateur et un exploitant.	architecture / conception		→	
	gestion de la demande et des solutions		→	
	intégration systèmes		→	
Renforcer nos compétences métiers (IP, QoS, @.	Ingénierie réseau		→	
	Ingenierie SI & services		→	
Renforcer le pilotage d'activités, l'audit et le contrôle, la qualité.	Déploiement / Mise en production		↘	
	Maintenance		↘	
	Exploitation		→	
<b>Domaine Commercial</b>				
Réduction de la contribution sur tous les circuits de distribution (sauf espaces SFR)	Force de vente		→	
	Back Office		↘	
Comblent le GAP avec Orange sur le nombre de magasins sous influence (1030 SFR / 1770 Orange)	Direction des opérations & direction enseigne espace SFR		→	
	Direction des canaux		→	
	Direction NVNO		↗	
<b>Domaine Relation Client</b>				
Rester n°1 en satisfaction client	Chargé de clientèle		↘	
	RDG & ROA		↘	
Développer la valorisation du parc	Chargé de gestion client / Chargé de gestion grand compte		→	
Réduction des couts totaux et unitaires	Chargé de Relation Distribution		↘	
Mise en place ATT / GPEC	DGC		→	
	DEM, DSCE & autres fonctions support		→	
<b>Domaine Support</b>				
	Achats		?	
	Finance		?	
	Juridique		→	
	Management des services, Sécurité, Immobilier et Obligations légales		?	
	Qualité		?	
	Ressoursses Humaines		?	

### Elections CE et DP chez SFR

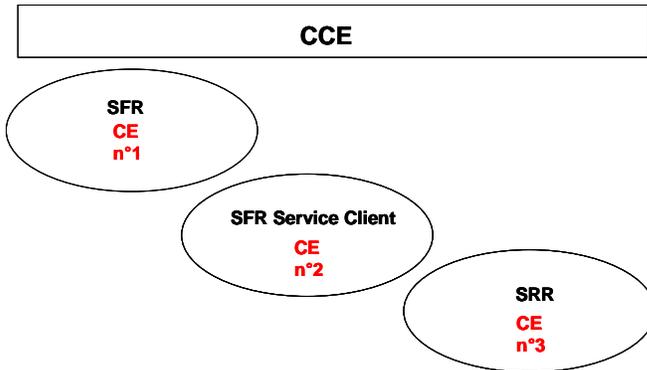
Le 13 mars 2007 :

### Voter copain ? ou Voter malin ?

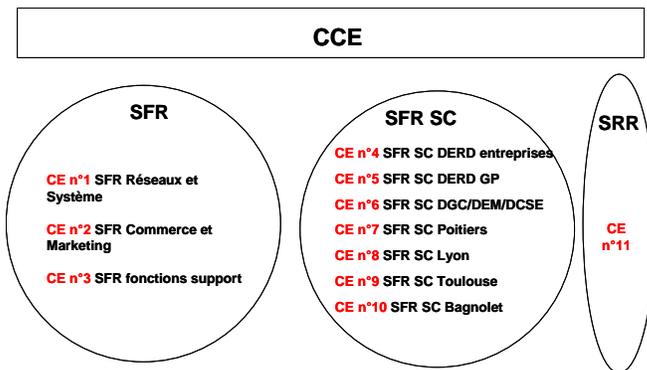
#### Chroniques d'une élection à rebondissement :

Les élections pour l'ensemble de l'UES devaient avoir lieu le 12 octobre 2006. Faute d'accord entre la Direction et les organisations syndicales sur le périmètre des CE, c'est-à-dire sur le nombre de CE, la Direction a décidé de demander à la DDTE (Direction Départementale du Travail et de l'Emploi) d'arbitrer. Celle-ci a mis 2 mois pour rendre son avis.

La Direction, la CFDT et la CFTC avaient demandé à la DDTE, 3 CE : donc une réduction significative du nombre d'élus et des instances « fourrent tout » qui montraient leurs limites (trop de sujets sans cesse reportés) :



L'UNSa est la seule OS qui ait présenté un dossier argumenté à la DDTE en demandant 11 CE : donc une représentation sociale au plus proche de la vie des collaborateurs (par métiers pour SFR et par site pour SFR SC).



La DDTE a décidé qu'il y aurait 11 CE (idem périmètre UNSa) : Ce fut une véritable révolution pour le Comex !

Aussi La Direction a décidé par un courrier du 13 décembre 2006, d'adresser un recours hiérarchique contre la décision de la DDTE. Le Ministre du Travail a donc 4 mois pour contester la décision du Directeur du Travail des Hauts de Seine...

Aurons nous une réponse, date limite le 14 avril 2007 à vérifier ....

En attendant les élections sont fixées au 13 mars 2007 pour le premier tour.

**Votez si vous souhaitez être maître de votre avenir dans le groupe SFR.**

**Et il ne suffit plus de voter pour quelqu'un que vous connaissez mais pour une organisation qui porte vos intérêts... !!!**

#### Les élections en pratique :

Les **électeurs** sont les collaborateurs titulaires d'un contrat de travail (UES SFR), âgés de 16 ans révolus, dont l'ancienneté est > 3mois et n'ayant pas encouru de condamnation (art L5 et L6 du code électoral).

Le **premier tour des élections** est fixé le **mardi 13 mars 2007**. Les bureaux de votes seront ouverts de 9h à 17h (attention 16h pour certains) pour SFR et la SRR et de 9h à 18h pour SFR SC. Chaque collaborateur souhaitant voter dispose de 30 min sur son temps de travail pour exercer ce droit.

Certaines catégories de collaborateurs ne pouvant être présent sur leur site de par leur métier ou leur absence (déplacement, JRTT, CP) programmée à l'avance pour le 13 mars 2007, recevrons le matériel de **vote par correspondance** à leur domicile.

#### Principaux Collaborateurs concernés par le vote par correspondance

CE SFR Réseau et systèmes	CE SFR Commerce et marketing	CE SFR Fonctions support
Marq en Baroeul (non cadres)	Rive Défense (non cadres)	Lyon ST Priest (cadres et non cadres)
Rennes (non cadres)	Lyon ST Priest (cadres et non cadres)	Nantes (cadres et non cadres)
	Nantes (cadres et non cadres)	Metz (cadres et non cadres)
	Metz (cadres et non cadres)	Toulouse (cadres et non cadres)
	Marq en Baroeul (cadres et non cadres)	Aix (cadres et non cadres)
	Toulouse (cadres et non cadres)	Rennes (cadres et non cadres)
	Aix (cadres et non cadres)	Rive Défense (non cadres)

CE SFR SC RDE	CE SFR SC RD GP	SFR SC DGC/DEM/DCSE/FC
Lyon St Priest (cadres)	Gentilly (cadres)	Séquoia (cadres et non cadres)
	Aix (cadres)	Aix (cadres et non cadres)
		Nantes (cadres et non cadres)

Frédéric LESCA

### Pourquoi la Direction de SFR

### ne veut que 3 CE ?

1° - Parce qu'il est plus simple et rapide de consulter 3 CE plutôt que 11 CE pour réorganiser les services... Sachant qu'entre l'information et la consultation les élus peuvent demander 1 mois de réflexion, voire plus et qu'une fois cette décision la Direction doit consulter le CCE.

Imaginez un projet de réorganisation qui pourrait prendre jusqu'à 1 an ! Les actionnaires n'attendent pas ! Le temps économique n'est pas le même que le temps social.

2° - L'effet incontournable c'est l'impact sur le paysage syndical. Quelles vont être les forces en présence avec 11 CE dont 7 CE rien que pour SFR SC... Quel va être le poids du CCE de demain...

Sur 3 CE, la Direction SFR avait une vision à peu près précise des Organisations Syndicales en place... Mais demain ?

**N'oubliez pas, votez UNSa le mardi 13 mars 2007 !**

### L'œil de l'UNSa nationale braqué sur SFR

**SFR – Élections CE et DP 2007**  
**Plus de 8 000 salariés vont voter**  
**le mardi 13 mars 2007**

*Article paru dans UNS Info n°373 du 13 février 2007*

L'UNSA est présente, pour la seconde fois depuis sa création dans le Groupe SFR, aux élections professionnelles du 13 Mars 2007. Que de chemin parcouru pour l'UNSA depuis les premiers pas de 2003, les contestations de représentativité de 2004, la vente de Cegetel en 2006 où nous étions devenu majoritaire ... A la veille de ces Elections 2007, l'UNSA se retrouve en position de force :

**Union** : l'UNSA réunit désormais beaucoup de salariés qui font avec l'UNSA leur première expérience syndicale mais également beaucoup de vrais militants déçus de l'action de certaines confédérations syndicales.

**Nationale** : la DDTE de Nanterre a donné raison à l'UNSA, contre la direction de SFR sur la géographie des établissements CE (SFR voulait 3 CE, l'UNSA a obtenu gain de cause pour 11 CE). Même dans l'attente du recours hiérarchique auprès du ministère qui a été saisi par la direction, c'est une victoire à notre actif.

**Syndicats** : l'UNSA présente 246 candidats aux prochaines élections dans les 11 CE et dans 14 établissements DP sur 18. Cette présence dépasse en nombre et en qualité les listes des autres organisations syndicales.

**Autonomes** : il n'y a pas de secret dans ce développement de l'UNSA sinon notre travail de fond et de dossier, qui nous a opposé à la direction sur la GPEC, le temps de Travail dans les centres d'appels... Succès de communication vis-à-vis des salariés qui adhèrent à notre partage de l'information et à notre positionnement.

Alors, à suivre les résultats du 13 Mars

**Vanessa JEREB**

### Nos candidats : des Femmes et des Hommes impliqués et pas « planqués »...

#### Nos Centraux



**Frédéric LESCA** – Ingénieur Technico Commercial SFR Toulouse – Entré dans le groupe en 2000.  
 Engagements : élu CE, CCE, porte parole des collaborateurs RSS, Délégué Syndical Central Adjoint de l'UNSa.

*Participe à la création de l'UNSa en 2003. Soucieux du respect des collaborateurs du groupe, je me suis engagé à l'UNSa pour un syndicalisme différent.*

**Faten BEN AMOR** - Chargée de clientèle depuis 1995. Basée à Lyon.  
 Engagements : Délégué Syndicale Intermédiaire (SFR SC) et élue CE et DP.

*J'ai rejoins l'UNSa pour son autonomie. Se sont les collaborateurs qui guident notre action.*

**Vanessa JEREB** entrée chez SFR en 1993. A la Communication puis chargée d'étude RH.  
 Engagements : Elu CE, CCE et DP depuis 1997 (candidat libre). Déléguée Syndicale Centrale UNSa.

*Participe à la création de l'UNSa SFR en 2003. Nous souhaitons un syndicalisme différent, indépendant des partis politiques, autonome, démocratique, pragmatique.*

### Qui sont-ils et Pourquoi ont-ils choisit l'UNSa ?

	<p><b>Olivier de SAINT MAUR</b> - Commercial, puis Acheteur. Rentré chez CEGETEL en 1999 - Séquoia                      Engagements : élu au CHSCT, élu CE et DP  <i>Je souhaite aujourd'hui continuer mon engagement de proximité auprès de mes collègues : l'UNSa m'en donne les moyens.</i></p>
	<p><b>MAYET Florence</b> - Assistante Services Généraux - SFR Lyon depuis 1998                      Engagements: DP  <i>J'ai choisi l'UNSa car c'est un syndicat indépendant et dynamique, qui laisse la parole à ses adhérents et les consulte avant de prendre des décisions.</i></p>
	<p><b>Isabelle GERANT-SPARACIA</b> - Assistante Achats en région Med - Entrée en juillet 1989 chez SFR                      Engagements : élue DP, CE et CCE. Délégué syndicale.  <i>l'UNSa est un syndicat qui résiste à la pression des dirigeants de notre entreprise et qui se préoccupe réellement des collaborateurs.</i></p>

## Nos candidats : des Femmes et des Hommes impliqués et pas « planqués »...

N°2 - Mars 2007

	<p><b>Nathalie ROVILLAIN</b> - Assistante achat à Séquoia, dans le groupe SFR depuis juin 1997. Engagée depuis 2003 (CE, DP, mutuelle, RIE) <b>En 2007, je continuerai à m'engager au coté de l'UNSa conscient de nos difficultés.</b></p>		<p><b>Hassan BENYEKHFLEF</b> - Ingénieur Transmissions à Paris, rentré chez SFR en mars 1997. <b>Je suis à l'UNSa car c'est un syndicat indépendant de tous partis politiques, qui défend en premier lieu les salariés contre toutes formes d'exclusions.</b></p>
	<p><b>Carole SAILLANT CROTTE</b> - Chargée de clientèle depuis 1997, SFR SC Lyon. Engagements : 2 mandatures au CHSCT, élue DP. <b>La force de l'UNSa repose sur la confiance de ses adhérents. Il a prit de l'ampleur, notre motivation s'est accrue dans la défense des salariés.</b></p>		<p><b>Geneviève TRUONG NGOC</b> - Assistante au Réseau à Séquoia, dans le groupe depuis 1997. Engagements : Déléguée du Personnel et élue CE <b>J'ai rejoins l'UNSa récemment car je me sentais proche des valeurs humaines qu'il représente.</b></p>
	<p><b>Jacques MULLER</b> - Chef de produit à Séquoia, entrée chez SFR le 2 mai 1996 Engagements : élu CE/DP du GIE Cegetel, élu CE/DP <b>Entrée à l'UNSa pour rejoindre une équipe libre et dynamique.</b></p>		<p><b>Olivier GOULIAN</b> - Technicien de Supervision du Réseau SFR - Séquoia - Entré à SFR en 1997 Engagements : élu CE, Délégué Syndical <b>l'UNSa 'est actuellement le seul syndicat pragmatique à posséder une équipe de Délégués Syndicaux centraux aussi équilibrée qu'efficace, désireux et capables de vous représenter.</b></p>
	<p><b>Davy METTLER</b> - Ingénieur Support SFR SI à Rive Défense, dans le groupe depuis 1997 (TD) Engagements : élu CE (coord. des Œuvres Sociales) <b>Je suis à l'UNSa en 1999 car c'est un syndicat différent, indépendant, qui défend les salariés, et qui m'associe par l'information à la vie de l'entreprise .</b></p>		<p><b>Elisabeth CHEVALIER</b> - Assistante gestion de projet SFR Lyon <b>L'UNSa est un syndicat réaliste et proche des collaborateurs.</b></p>
	<p><b>Guillaume CHAILLOUX</b> - Arrivé en Décembre 2000, au sein de la Relation Distribution Entreprise à Nantes Engagement s: Délégué Syndical <b>J'ai rejoint les rangs de l'UNSA, ce sont les adhérents, les salariés qui sont les véritables décisionnaires dans les choix de ce syndicat.</b></p>		<p><b>Benoît CAUMETTE</b> - Chargé de Recouvrement Amiable à la Dir. Juridique SFR. Séquoia. Chez SFR depuis 1998. Engagements : Elu CE et DP, Président de la Commission Entraide et Solidarité. <b>Ai fait parti de l'équipe à l'origine de la création de l'UNSa.</b></p>
	<p><b>Fatma BENAMAR</b> - Chargée de clientèle depuis mai 1998. Site SFR SC de Toulouse. Engagements : élue CE, au comité de groupe Vivendi. <b>J'ai choisi ce syndicat car il est à l'écoute des salariés. J'ai le droit de donner mon avis. Il n'est pas régi par une confédération.</b></p>		<p><b>Fabrice PRADAS</b> - Chargé Relation Distribution SFR SC Aix, entré dans le groupe en 1996. Engagements: Secrétaire CHSCT et Délégué Syndical. <b>Anciennement syndiqué FO, aujourd'hui UNSa pour l'autonomie du syndicat, démocratie dans la prise des décisions et la liberté de penser.</b></p>
	<p><b>Elisabeth COLLET</b> - RDE Nantes Engagement s: Déléguée Syndicale, Secrétaire nationale de l'UNSa Telecoms, élue DP. <b>J'ai fait parti des fondateurs de l'UNSa chez SFR. Nous avons ouvert la voix au Vrai Syndicalisme de Proximité !</b></p>		<p><b>Frédérique LANGLOIS</b> - Responsable de site à la DGRS - Site de Rive Défense. Chez SFR depuis 1997 Engagement : élue et RS au CE, Déléguée Syndicale. <b>l'UNSa prône un dialogue constructif essentiel. Sa vigilance est capitale en ces temps incertains.</b></p>
	<p><b>Carole IBALOT</b> - Chargée de Clientèle depuis février 94 au sein du Service Client. Site de Bagnolet Engagement s: Déléguée Syndicale. <b>J'ai décidé de rejoindre l'UNSa pour faire connaître ses valeurs et ses projets auprès des salariés</b></p>		<p><b>Pascale FICHAUT</b> - Documentaliste depuis 1997 à SFR - Séquoia. <b>J'ai apprécié l'honnêteté et l'engagement des membres de l'UNSa et je viens d'adhérer à leur côté.</b></p>
	<p><b>Mélanie PARQUET</b> - Chargée de gestion Gd Comptes Nationaux de Lyon, entrée dans le groupe en 1999. Engagements : Déléguée Syndicale et au CHSCT <b>En 2006, je me suis engagé d'un point de vue syndical, et j'ai choisi l'UNSa pour l'autonomie.</b></p>		<p><b>Gabrielle PERROUIN</b> - Chargée de Relations Patrimoine. SFR Toulouse. Entrée à SFR en 1998 Engagements: élue DP, élue CHSCT, DS <b>l'UNSa grâce à des équipes locales souples et autonomes, propose un syndicalisme plus attentif aux réalités du terrain.</b></p>
	<p><b>Sabrina SENHADJI KHALFOUN</b> - "Chargée de Clientèle au sein de SFR Service Client Bagnolet depuis 1997 Engagements : Délégué Syndicale, au CHSCT. <b>J'ai rejoint l'UNSa en 2003 à sa création sur notre site pour proposer aux salariés un syndicalisme différent.</b></p>		<p><b>Maria-Rosa BEKKI</b> - Responsable de groupe. Arrivée en 1994 chez SFR SC - Paris. Engagements : Représentant Syndical au CHSCT. <b>L'UNSa correspond à ma vision du syndicat : autonome, à l'écoute des adhérents, transparent (donne de l'information à ses adhérents).</b></p>
	<p><b>Elodie BONNILLEAU</b> - Chargée de clientèle depuis 1998. Site de Poitiers Engagements: élue DP. <b>l'UNSa est un syndicat indépendant, non radical. Il laisse la possibilité de donner ses opinions et une grande liberté d'action et d'esprit.</b></p>		<p><b>Céline BOUCHET</b> - Chargée d'Etudes à la Direction des Grands Comptes Internationaux - SFR Entreprises - Entrée chez SFR en 1999 - Séquoia <b>Envie de m'impliquer dans la vie du groupe via une organisation syndicale indépendante.</b></p>
	<p><b>Karine LUSSEAU</b> - Chargée de Clientèle depuis mai 1999. Site de Poitiers Engagements : Déléguée Syndicale <b>Mon engagement syndical répond aux besoins et aux demandes des salariés, la priorité de l'UNSA. C'est un</b></p>		

### La Réunion ...Visite surprise de Frank ESSER

Cela fait maintenant deux mois que Mr Guillot a pris ses fonctions à la direction de la SRR.

Après un mini bilan, il nous affirme « avoir eu un magnifique accueil à l'île de la Réunion tant par ses habitants que par le personnel de notre société et espère pouvoir continuer le merveilleux travail commencé par Mr HAGGAI et son équipe depuis 10 ans ».

Quelle surprise que de voir arriver le PDG du groupe Mr ESSER et Mr BARDON venir lors de la soirée du 29 novembre organisée par Mr GUILLOT pour se présenter à l'ensemble du personnel, nous parler d'un projet de nouvelle organisation de la société, faire un bilan de ce qui a été fait en 2006 et projeter ce qui devra se faire en 2007 face à Orange et l'arrivée d'Only. (nouveau concurrent...).

La gpec va passer par la ...

**Nelson SELLY**

### Nantes : Stress à SFR Service Client

Que dire du stress dans un site aussi atypique que le service clients entreprises celui ci subit la même pression que le Grand Public alors que le travail est totalement différent et la moyenne d'âge nettement supérieure. Le service est managé et appréhendé de façon plus humaine semble-t-il !

Dans un contexte anxigène de délocalisation et "prestarisation", nous avons plutôt besoin d'une direction à notre écoute et montrant du bon sens. Ne voir que ses propres intérêts ou les intérêts de nos chers actionnaires finira par démotiver le salarié.

Productivité sans conscience n'est que ruine de l'équilibre.

Et nos débriefings suite à des écoutes ne ralentent que l'aspect négatif de notre discours. D'ailleurs le ton impérieux utilisé par les RDG ne nous donne pas le désir de progresser. Et nous empêche de grandir. Arrêtons d'infantiliser les chargés de clientèle !

La pression : n'oublions pas que c'est un des moyens pour « inviter le salarié à quitter l'entreprise... »

**Laurence LEDEZ et Emmanuel DE PHILIP**

### ATT/GPEC - SFR Service Client en grève illimité

**L'UNSa avait la volonté de négocier un aménagement du temps de travail alliant vie personnelle et professionnelle. Cependant, l'UNSa a refusé d'approuver l'accord en vigueur dans l'entreprise signé par 4 syndicats (CFDT, CGC, CFTC, FO). Cet accord entraîne la perte d'acquis sociaux : réduction importante du nombre de JRTT et gel de salaires sur 3 ans. Du fait de sa non-signature, l'UNSa a été exclu de toutes les réunions de mise en place de l'ATT où étaient décidés par exemple les critères d'attribution des contrats.**

Depuis le début L'UNSa considère qu'il était prématuré de signer un accord en l'état. En effet, trop de sujets sont encore flous. Nous ne savons toujours pas :

- quels sont les critères d'attribution des samedis et des dimanches,
- le fonctionnement des congés parentaux,
- la gestion des équipes...

L'UNSa a demandé l'ouverture de négociations concernant :

- La prise en compte de la **situation personnelle et professionnelle des 299 personnes** qui n'ont pas été positionnées dans le cadre de la signature de l'accord sur l'Aménagement du Temps de Travail. Ces salariés se retrouvent livrés à eux-mêmes et pas toujours logés à la même enseigne.

Cet accord a entraîné trois catégories de salariés :

- Les satisfaits : Ce sont ceux qui ont leur premier choix accepté et leur décision est sincère car elle allie réellement vie personnelle et professionnelle
- Les pseudo-satisfaits : Ce sont ceux qui ont eu leur choix accepté, mais un choix fait soit par dépit soit sous la pression de la direction.
- Les délaissés : Ceux qui n'ont pas pu trouver leur place compte tenu des contrats proposés et des critères d'attribution imposés par la direction et les syndicats signataires de l'accord.

Leur RH les reçoit, les écoute mais finalement n'a aucune solution à leur proposer. Il est inadmissible qu'un accord d'entreprise ne tienne pas compte de ces cas *atypiques* sans Il a été répondu à une salariée « non-positionnable » qu'elle devait chercher un nouvel emploi plutôt que d'essayer de s'arranger avec les « ressources humaines ».... Attention le train déraille !!!!

- le **conseil pro actif** : nouvelle activité demandée à chaque chargé de clientèle qui consiste à conseiller aux abonnés SFR d'utiliser plus souvent les services payants proposés par l'opérateur. Cette activité est en fait de la vente additionnelle « déguisée » et n'est pas rémunératrice pour le salarié. En revanche, elle va bien sûr augmenter le portefeuille des actionnaires.

- Le **temps de travail** : temps entre deux appels reçus permettant de traiter les demandes des abonnés après les communications. La direction nous impose aujourd'hui de baisser ce temps de 67 % donc ce qui entraîne une pression supplémentaire sur les salariés et des risques d'erreurs sur les contrats des abonnés SFR.

Sans réponse de la part de notre direction, l'UNSa a appelé à des **grèves illimitées**. Ainsi des mouvements sociaux ont été organisés sur l'ensemble des sites de relation clientèle de France en dates du 7 décembre, 13 décembre, 16 décembre, 19 décembre, 23 décembre et 30 décembre 2006. Ces mouvements ont été suivis majoritairement sur les sites de Lyon et Toulouse. La direction n'a pas daigné descendre afin de discuter avec les « contestataires ». La direction privilégie le dialogue avec les personnes qui sont restées sur les plateaux.

Ces grèves s'inscrivent aussi dans le cadre de la signature de l'accord GPEC. Cet accord, obligatoirement négocié après la loi sur la modernisation sociale, va permettre à l'entreprise de « dégraisser » les effectifs. En effet, l'Aménagement du Temps de Travail a entraîné un sureffectif au niveau des cadres, responsables d'équipe. L'effet pervers de l'accord GPEC a déjà montré ses preuves dans d'autres sociétés telles que la FNAC ou IBM.

Il se traduit aujourd'hui chez SFR Service Client par des licenciements pour cause d'insuffisance professionnelle de salariés avec des anciennetés importantes. La direction fait comprendre aux salariés les plus anciens et donc les plus expérimentés qu'ils doivent changer l'orientation de leur carrière et voir si « l'herbe est plus verte ailleurs ».

L'UNSa continue son combat pour faire entendre à la direction la voix et les revendications de l'ensemble des salariés.

### Comité de Groupe Vivendi ... l'UNSA hausse le ton...

**L'UNSA a 6 représentants au comité de groupe Vivendi dont Fatma BENAMAR (SFR Service Client - Secrétaire adjointe du comité de groupe) et Muriel DALLA PIETRA (Vivendi).**

L'UNSA a profité de cette réunion de décembre 2006 pour faire une déclaration signalant les dérives de la GPEC SFR.

Nous avons dénoncé devant Jean Bernard LEVY l'esprit GPEC mis en place chez SFR : « Si vous n'avez pas désiré spontanément évolué ou si vous ne prenez pas en main votre adaptation professionnelle vous serez responsable de votre "in employabilité". L'accord SFR est pervers ».

Les messages que Jean Bernard LEVY a fait passer sont que notre groupe est en forte croissance, en très bonne santé et que tout démantèlement reste fortement improbable, d'autant que le cours de l'action est en forte croissance.

Le rapport de notre expert a démontré que la plus forte croissance en 2005 a été faite par les jeux VUG + 34,90 % Ensuite Maroc Télécom + 15,5 % et après SFR + 7 % Canal + + 4 % UMG + 1,5 % SFR a investi 1 milliards d'euros dans le fixe en 2005. Cette année 2 milliards entre Cegetel et Télé2 mais d'après notre direction notre capacité d'endettement le permet.

Le groupe n'a pas de politique sociale sauf sur l'épargne salariale.

Nous sommes dans une situation de capacité à investir et à nous développer. Vivendi permet à toutes ses entreprises de s'autofinancer à l'intérieur même du groupe.

Si vous avez des questions à poser au comité de groupe, contactez moi.

**Fatma BENAMAR**

UNSA

UNSA

UNSA

#### **Vous souhaitez :**

- nous connaître, nous rejoindre, nous signaler des dysfonctionnements
- participer aux travaux des commissions de négociations avec la direction (salaires, intéressement, mutuelle, retraites, garde d'enfant,...)

**Alors faites vite le 01 71 07 60 64**

ou [dscunsa@fr.sfr.com](mailto:dscunsa@fr.sfr.com) ou **intranet SFR** (Instances représentatives/CE/infos syndicales/UNSA)

### Salle de sport sur Rive Défense et Séquoia ... Avancée sociale ou arnaque durable ???

**Ca y est, les salles de sport des sites de Séquoia et Rive Défense sont opérationnelles avec salles, équipements, vestiaires et coach ... !!! Certes c'est petit, certes c'est spartiate, mais ne tirons pas sur l'ambulance ... c'est bien !**

Les collaborateurs peuvent ainsi bénéficier de ces installations sur leurs lieux de travail, optimisant leur temps de travail ... car ne nous leurrons pas ... l'objectif est avant tout là !!!

Les horaires répartis en matin, midi et soir permettent une alternance intéressante des séances avec possibilité de suivre tous les cours classiques d'une salle traditionnelle.

L'arrivée de ces salles (géré par le Club Med Gym), autant à Séquoia et Rive défense est plutôt bien perçue. Nous étions sûrement une des dernières tours de La Défense à se doter d'une telle salle. L'aménagement de la salle de sport de Rive Défense à Nanterre ayant précipité les évènements.

Mais il est dommage que la bouteille ne soit qu'à moitié pleine ...

- pas de possibilité de cumuler les abonnements avec les salles du Club Med Gym extérieures..
- pas d'accès les week end et jours fériés ...
- pas possibilité d'utiliser les douches uniquement (pour les joggers par exemple)

Bref, la copie aurait pu être meilleure ... d'autant que le quota de rentabilité est loin d'être rempli aujourd'hui ... 70 inscrits et il faut au moins 300 personnes pour rentabiliser la prestation de Club Med Gym. L'aménagement de la salle n'est lui aussi pas encore optimum, car la construction des salles s'est fait sans connaître les besoins spécifique de ces salles.

Mais espérons que tout sera mis en œuvre pour que cette initiative devienne viable ... pour le bien des collaborateurs ayant souscrits une inscription et adoptés cette salle.

**Eric DUJARDIN**

### Fiche pratique - Le DIF (Droit Individuel à la Formation) en 8 points

- 1-** Il est issu de la loi relative à «la formation professionnelle tout au long de la vie» (mai 2004).
- 2-** Il est initié par le collaborateur. Vous devez effectuer vos demandes auprès de votre RRH via le formulaire "demande de DIF". Vous recevrez la réponse de l'entreprise dans un délai d'1 mois.
- 3-** SFR participe au financement de la formation (frais pédagogiques, frais de déplacement et d'hébergement), tandis que le collaborateur utilise une partie de son temps libre (JRTT, CP) pour se former.
- 4-** SFR verse au collaborateur une allocation de formation égale à 50% du salaire net de référence, au prorata du temps passé en formation, imposable et non soumis à CSG et RDS.
- 5 -** Il est calculé en fonction du temps de présence- 20h/ an pour un temps plein.
- 6-** Il est cumulable sur 6 ans et peut être pris-en une ou plusieurs fois.
- 7-** Le catalogue de Formation DIF « SFR » est disponible sous Intranet
- 8-** Attention, le DIF est ouvert à toute formation externe « hors catalogue SFR » (dispositions légales).

### Proposition de nouvelles règles controversées sur la représentativité syndicale

Le Conseil économique et social (CES) a examiné une proposition, destinée au gouvernement, de réforme radicale des critères de la représentativité syndicale. Le projet d'avis, qui fera l'objet d'un vote, sonne le glas du monopole des cinq centrales historiques (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC). Il suggère en effet de fonder la représentativité sur des élections ouvertes à tous les salariés et d'abroger un arrêté de 1966 accordant une "présomption irréfutable de représentativité" aux seules cinq centrales.

Actuellement, ces cinq syndicats peuvent négocier à tous les niveaux les accords collectifs, désigner des représentants syndicaux dans les entreprises et des candidats au premier tour des élections professionnelles, mais aussi bénéficier de financements publics et des fonds de la formation professionnelle. Mais de nouvelles organisations, nées dans les années 90 comme l'UNSa (autonomes) et Solidaires (Sud), sont entrées dans le jeu social mais restent exclues de la table des grandes négociations interprofessionnelles. Elles doivent mener bataille sur le plan juridique pour se faire reconnaître dans les branches et les entreprises.

Saisi par le Premier ministre, le CES devait faire au gouvernement des propositions sur une refonte en profondeur. S'il était adopté et si le gouvernement lui donnait une suite effective, son projet pourrait déclencher une redistribution des cartes entre syndicats. Très sensible, dans un contexte marqué par la chute du nombre de syndiqués (qui constituent environ 8% des salariés), la remise en cause des règles de représentativité est loin de susciter un consensus. Ainsi le groupe des entreprises privées - Medef, CCI et CGPME - a exprimé son mécontentement. Ce groupe, qui est en faveur d'une simple actualisation de l'arrêté de 1966, a estimé que le CES prenait "le risque de bloquer la négociation collective pendant des années". Il a aussi refusé "un syndicalisme de représentation, où l'onction électorale dispense de rechercher prioritairement des adhérents". Principaux syndicats français, la CGT et la CFDT voient le projet d'un bon œil. FO, la CFTC et la CFE-CGC y sont absolument opposées, notamment parce que des élections pourraient affaiblir certaines organisations.

"La représentativité sera nationalement et démocratiquement vérifiée. Qui pourrait s'en plaindre ?", a lancé le Secrétaire général de l'UNSa, Alain Olive.

Extrait Dépêche AFP 29 nov 06

#### **Vous souhaitez :**

- nous connaître, nous rejoindre, nous signaler des dysfonctionnements
- participer aux travaux des commissions de négociations avec la direction (salaires, intéressement, mutuelle, retraites, garde d'enfant,...)

**Alors faites vite le 01 71 07 60 64 ou**

**[dscunsa@fr.sfr.com](mailto:dscunsa@fr.sfr.com) ou [intranet SFR](#) (Instances représentatives/CE/infos syndicales/UNSa**

### Alain Olive au Journal du Dimanche du 26 novembre 2006

Le secrétaire général de l'UNSa rejette le système en place « Depuis quarante ans on voit toujours les mêmes »

Votre syndicat est arrivé cette semaine en tête des élections professionnelles dans la police. Comment expliquez-vous votre victoire ?

Notre organisation incarne des valeurs républicaines : la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Je crois aussi que les policiers en savent. On leur demande d'en faire beaucoup en s'en tenant à une police d'ordre, alors qu'il y a un vrai débat sur la police de proximité. Ce scrutin n'était certes pas un référendum sur le ministre de l'Intérieur, mais il traduit une forme de désaveu des conditions d'exercice du métier.

Il faut aussi préciser que nous avons réintégré le SNPT (policiers en tenue), et au total l'addition de nos voix est quasiment stable par rapport aux précédentes élections. C'est un très bon résultat.

Au niveau national, l'UNSa revendique la place de troisième syndicat de France. Comment le justifiez-vous ?

Nous sommes nés en 1993 donc jeunes, mais nos combats sur la loi Fillon puis le CPE nous ont donné de la visibilité. Nos effectifs, à 65 % dans le public et 35 % dans le privé, ont cru avec notre taux de notoriété qui est passé de 4 à près de 40% entre 2002 et 2005.

Nous profitons aussi d'une organisation très décentralisée qui laisse le pouvoir à la base, et cela plaît. Résultat : en nombre d'adhérents, nous sommes derrière la CGT et la CFDT, mais loin devant la CFTC et la CGC.

La réforme proposée par le Conseil économique et social doit vous convenir.

Le système actuel est en effet obsolète. Les élections dans les entreprises doivent fonder la représentativité des syndicats. Nous sommes pragmatiques, or le seul scrutin national où tout le monde peut voter, ce sont les prud'hommes. Dans le social comme dans la politique, un vent de démocratie se lève. Depuis quarante ans, on voit toujours les mêmes.

Avec quelles autres centrales aurez-vous vocation à signer ? Il faudra améliorer la négociation collective car il y en a assez que ce pays évolue par spasmes. Nous chercherons des majorités, par exemple sur la sécurisation des parcours professionnels. La mobilité des emplois, on n'y échappe pas, mais les salariés ne peuvent pas non plus vivre dans l'insécurité permanente. Toutes les organisations syndicales ont intérêt à discuter, pour dégager une majorité qui dise au Medef : voilà notre projet.

Si l'UNSa était jugée représentative, vous obtiendriez des financements publics. C'est un enjeu important pour vous ?

Ce n'est pas un tabou. Dans les caisses d'assurance-maladie, d'assurance-chômage ou aux allocations familiales, les syndicats jouent un rôle de service public. Il y a donc un financement public. Mais, pour la transparence, je pense qu'il faut lier ce financement aux résultats électoraux. Il faut des sanctions : si vous perdez les élections, vous êtes tapés au portefeuille. Cela ne me choquerait pas.

Interview réalisée par Nicolas Prissette



UNSA



UNSA

XXX.....

XXX.....



BULLETIN D'ADHESION

BULLETIN D'ADHESION UNSA TELECOMS 2007



CONTACTS UNSA :

Vanessa JEREB - DSC SFR Groupe 06 26 34 09 92
Frédéric LESCA - DSCA SFR Groupe 06 11 29 29 87
Faten BEN AMOR - DSI SFR SC 06 17 35 34 62
Sur votre site : cf intranet SFR (Instances représentatives / CE / infos syndicales / UNSa

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse Personnelle : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Date de naissance : .....

N° de Tel : .....

N° de tel Portable .....

N° de Fax : .....

Mail perso : .....

Mail professionnel : .....

L'abonnement à la revue UNSA Magazine ainsi que l'adhésion à l'association de consommateur ADEIC sont inclus dans la cotisation.

Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction de 66 % de votre cotisation du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

A .....

Le .....

Signature :

Je suis : CDI CDD Intérimaire

Classification (cf entête du bulletin de paye) :

B C D E F G

Entreprise : Groupe SFR

- SFR Réseau et Systèmes SFR Commercial et Marketing
SFR Fonctions Supports
SFR SC DERD Entreprises (DRCE) SFR SC DERD GP
SFR SC DGC/DEM/DSCE et FC SFR SC « Massy/Bagnolet »
SFR SC Lyon SFR SC Poitiers SFR SC Toulouse
CE La Réunion

Nom du site SFR (+Ville) : .....

BAREME DE COTISATION

Table with 4 columns: Cotisation type, Trimestre, Semestre, Annuelle. Rows B through G.

Chèque à l'ordre de : UNSA SFR